



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

Extrait du livre des délibérations d'une résolution adoptée par le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond lors de sa séance ordinaire tenue à la maison de la Justice au 111, route des Pionniers à Saint-Raymond, le 13 mars 2023 à 19 h.

Présents : Monsieur le maire Claude Duplain

Messieurs les conseillers :

- Claude Renaud
- Philippe Gasse
- -----
- Yvan Barrette
- Pierre Cloutier
- Fernand Lirette

RÉSOLUTION NUMÉRO 23-03-109

RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Attendu qu'il y a lieu de revoir la répartition des responsabilités entre les membres du conseil municipal;

Attendu également la nécessité de désigner les membres qui siègeront sur les différents comités ou conseils d'administration et qui travailleront sur des projets spéciaux;

Attendu le Règlement portant sur le traitement des élus municipaux;

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR PIERRE CLOUTIER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la répartition des responsabilités de chacun des membres du conseil municipal ainsi que leur désignation à titre d' élu sur les comités ou conseils d'administration des différents organismes, le tout tel qu'apparaissant au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Ce document remplace celui joint à la résolution numéro 21-12-449 adoptée le 13 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

Chantal Plamondon, OMA
Greffière

Claude Duplain
Maire



RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-RAYMOND

1. Responsabilités relatives à la gestion de la Ville

Responsabilité	Comité	Président	Élus	Administration
Gestion du personnel Négociations	Comité RH	Yvan Barrette	Pierre Cloutier Claude Renaud	Directeur général Trésorier
Administration générale Gestion financière Suivi du budget	Comité finances	Maire	Philippe Gasse	Directeur général Trésorier
Greffe et cour municipale		Maire		Greffière
Loisirs, culture et tourisme : <ul style="list-style-type: none"> • Société du patrimoine • Maison des jeunes • Centre de ski • Complexe sportif • Loisirs de proximité 	Comité des loisirs et de la culture	Philippe Gasse	Claude Renaud	Directeur des loisirs
<ul style="list-style-type: none"> • Comité de la Politique familiale municipale et démarche Municipalité amie des aînés • Jeunesse 	Comité jeunes, PFM et MADA	Claude Renaud	Philippe Gasse	Directeur des loisirs



Responsabilité	Comité	Président	Élus	Administration
Inondations – mesures d’urgence	Comité des mesures d’urgence	Maire	Fernand Lirette Benoit Voyer	Directeur général Directeur des incendies Directeur des travaux publics François Cloutier
Sécurité publique Pompiers Sauvetage hors-route	Comité de la sécurité publique	Benoit Voyer	Fernand Lirette Philippe Gasse	Directeur des incendies
Travaux publics Hygiène du milieu	Comité des travaux publics	Fernand Lirette	Yvan Barrette Benoit Voyer	Directeur des travaux publics Ingénieur
Comité résidentiel : <ul style="list-style-type: none"> • Incitatifs aux nouveaux résidants • Nouveaux projets urbains et ruraux • Règlement des promoteurs 	Comité développement résidentiel	Maire	Pierre Cloutier Fernand Lirette Yvan Barrette (au besoin)	Célia Solinas Ingénieur Trésorier
Révision des plaintes et des dossiers particuliers	Comité des plaintes et des dossiers spéciaux	Pierre Cloutier	Maire Yvan Barrette (au besoin)	Célia Solinas Greffière



Responsabilité	Comité	Président	Élus	Administration
Mobilité	Comité mobilité	Yvan Barrette	Benoit Voyer Pierre Cloutier Fernand Lirette (au besoin)	François Cloutier Directeur des travaux publics Directeur des loisirs
Acquisition et gestion des actifs immobiliers et mobiliers	Comité acquisition	Benoit Voyer	Yvan Barrette	François Cloutier Trésorier
Démolition d'immeubles Règlement 810-23	Comité démolition	Maire	Pierre Cloutier Fernand Lirette Yvan Barrette (substitut)	Célia Solinas
Communications	Comité des communications	Claude Renaud	Philippe Gasse	Directeur général Responsable des communications
Règlementation en urbanisme	Comité consultatif d'urbanisme	Yvan Barrette	Pierre Cloutier	Célia Solinas ou Sabrina Trudel
Tourisme	Comité tourisme	Claude Renaud		Directeur des loisirs Raphael Benoit (CDSR)
Analyse des demandes d'aide financières des organismes	Comité analyse des aides financières	Claude Renaud	Philippe Gasse	Directeur des loisirs Trésorier

2. Représentations sur des organismes externes

Organisme	Responsable
Camp Portneuf	Pierre Cloutier (CA)
Développement social : <ul style="list-style-type: none"> • Pavillon Chantejoie • OMHGP 	Pierre Cloutier (CA) Maire
Fondation Plamondon	Claude Renaud (CA)
MRC de Portneuf	Maire (conseil des maires) Philippe Gasse - substitut
Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP) et recyclage	Yvan Barrette (CA) Claude Renaud - substitut
Corporation de développement de Saint-Raymond (CDSR)	Maire Fernand Lirette Benoit Voyer Pierre Cloutier – substitut
Comité rivière Inondation – mesures d’urgence	Yvan Barrette Benoit Voyer Citoyens

3. Responsabilités sur les comités ad hoc internes de la Ville

Comité	Responsable	Élus	Administration
Comité conjoint de la Ville et de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles (APLSÎ)	Pierre Cloutier	Yvan Barrette	Célia Solinas
Comité des soins de santé dans Portneuf (CIUSSS de la Capitale-Nationale) : <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des assemblées publiques • Couverture des médecins 	Maire	Fernand Lirette	Directeur général
Comité d'embellissement	Fernand Lirette	-	Francois Cloutier
Droits de passage (vélo, VTT, motoneige) – Comité ad hoc du comité mobilité	Benoit Voyer	Maire	Greffière

4. Projets spéciaux

Projet	Responsable	Élus	Administration
Presbytère et église	Maire	Claude Renaud	Francois Cloutier
Centre-ville	Maire	Pierre Cloutier Philippe Gasse	Directeur général Trésorier Célia Solinas Ingénieur Directeur travaux publics
Barrage Chute-Panet	Maire	Philippe Gasse Benoit Voyer	Trésorier
Bibliothèque	Claude Renaud	-	Jean Alain

Document officiel	
déposé à la Ville de Saint-Raymond	
• À la séance du conseil municipal, résolution no <u>23-03-109</u>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Au caucus	<input type="checkbox"/>
• Au CCU	<input type="checkbox"/>
	<u>13-03-2023</u>
Signature	Date

